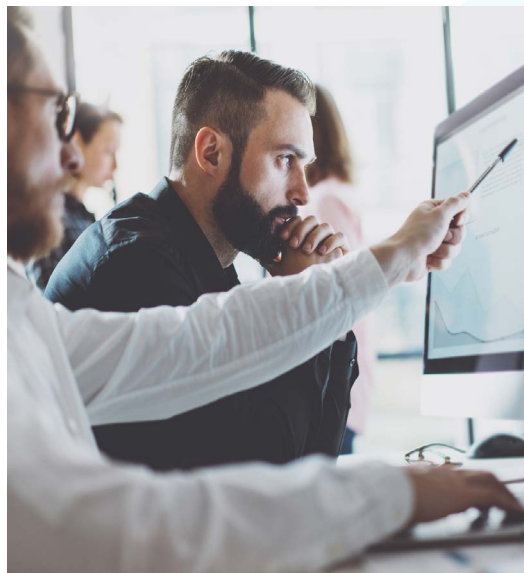




**Créer / reprendre  
son entreprise**

**La réalisation  
du budget prévisionnel**

Fiche A5 / Juin 2019



Document CMA 31 | Création WG Communication | ©fotolia.com |

## Contacts

Pôle Entreprise

- Toulouse

05 61 10 47 47

creation@cm-toulouse.fr

- Antenne du Comminges

05 61 89 17 57

dricou@cm-toulouse.fr

[www.cm-toulouse.fr](http://www.cm-toulouse.fr)



## Objectif

Vous voulez chiffrer, mesurer la viabilité commerciale et financière de votre projet. Notre expert sécurise votre démarrage en élaborant votre business plan.

## Bénéficiaire

Porteur de projet créateur ou repreneur d'entreprise artisanale.

## Contenu de la prestation

Notre conseiller évalue, avec vous, la viabilité financière de votre projet et vous apporte un outil d'aide à la décision.

Il vous aide à formaliser un budget provisionnel structuré à présenter à vos partenaires financiers pour

- la réalisation du plan de financement en démarrage d'activité,
- La réalisation d'un compte de résultat prévisionnel déterminant le chiffre d'affaires minimum à atteindre.

## Modalités pratiques

Sur rendez-vous : deux entretiens de 2 heures.

## Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

## Ces prestations peuvent vous intéresser

- A1 - L'information et l'orientation du porteur de projet
- A2 - L'étude du projet reprise d'entreprise
- A3 - Le choix du statut juridique et du régime fiscal
- A4 - Le respect des normes et l'aménagement du local professionnel
- A6 - Le financement de la création ou reprise d'entreprise
- A8 - L'assistance aux formalités de création d'entreprise
- A9 - La formation du futur dirigeant d'entreprise
- B14 - Le diagnostic « hygiène alimentaire »

Retrouvez l'intégralité de nos offres sur >>

[www.creer-et-gerer-son-entreprise.fr](http://www.creer-et-gerer-son-entreprise.fr)